



VOTE

Pour : 20

Contre : 00

Abstentions : 00

Ne prend pas part : 00

Adopté à la majorité

=====

Certifiée exécutoire par le Maire compte tenu de l'affichage et de la réception en Préfecture le

Deshaies, le

Le Directeur Général des Services

Fred JULIA

L'an deux mille quatorze, le trente du mois de mai à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de DESHAIES s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame MARC Jeanny, Maire, par suite de sa convocation en date du 23 mai.

Sont présents : MARC Jeanny, GUILLAUME Alphonse, BERNIER Maritza, MANIOC Alain, OPET Ghislaine, GOUBIN Fred, BARRE Augustina, NICOISE Robert, APPOLINAIRE Lionel, GAMIETTE Julien, MORVAN Philippe, NISUS Eric, JUDITH (née GOUBIN) Villard, ALIDOR Fritz, SOMMEIL Nicole, VALLUET Odette ; GAMIETTE Liliane, BALZINC Théogat ; FLEMIN Félix.

Absents excusés : - BARRE Augustina (a donné procuration), MOUILA Gladys, PHILETAS Christina, MOBETIE Marie-France, JEAN (née SABAS) Lydie, MAHIASIN Max (a donné procuration)

Sont absents SABAS Sidney

13 JUIN 2014

Affichée le

Deshaies le 12 JUIN 2014
Le Maire

A assisté : Monsieur JULIA Fred, (Directeur Général des Services)

Secrétaire de séance : Madame VALLUET Odette

Jeanny MARC

Compte rendu au conseil municipal des décisions prises par le Maire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2122-23 ;

Vu la délibération en date du 12 avril 2014 portant délégation du conseil municipal au Maire.

Dans le cadre de la délégation de compétences attribuée au maire et conformément aux dispositions de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, le maire informe les conseillers municipaux que les décisions suivantes ont été prises depuis la dernière information du conseil municipal, lors de la séance du 30 mai 2014 :

- Signature d'un accord en date du 12 mai 2014 entre la Mairie et l'UTC/UGTG, représenté par son secrétaire Général Monsieur Nestorius FAVEL, mettant fin au conflit social entamé depuis le 10 mai 2012.
- Attribution du marché de démolition de l'école de Ferry à l'entreprise « TP JANKY » lors de la commission d'appel d'Offre du 22 mai 2014.

Ont signé au registre tous les membres présents
Pour expédition conforme

COMMUNE DE DESHAIES
97126

TELEPHONE : 0590 28 44 44 – TELECOPIE 0590
DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

